



# Déclaration d'intention d'aliéner ou d'acquiescence d'un bien soumis à l'un ou l'autre des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le

ID : 042-214202079-20220704-DEC20220080-AU

N° 10072\*02

Ministère chargé  
de l'urbanisme

(Article A 213.1 du Code de l'urbanisme)

Déclaration d'intention  
d'aliéner un bien (1)Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (articles L. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme (2)) Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (articles L.212-1- et suivants du Code de l'urbanisme (3)) Compris dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles de départements (articles L. 142-1- et suivants du Code de l'urbanisme(4)) Demande d'acquisition  
d'un bien (1)Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (2) Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (3) **Cadre réservé à l'administration**

Date de réception

Numéro d'enregistrement

Prix moyen au m<sup>2</sup>

05/05/22

**A. Propriétaire(s)****Personne physique**

Nom, prénom CF FEUILLE JOINTE

Profession (facultatif) (5) retraité ..... (à renseigner selon la nomenclature INSEE)

**Personne morale**

Dénomination

Forme juridique

Nom, prénom du représentant

**Adresse ou siège social (6)**

N° voie Extension Type de voie

Nom de voie Lieu-dit ou boîte postale

Code postal Localité

Si le bien est en indivision, indiquer le(s) nom(s) de l' (des) autres co-indivisaires et sa (leur) quote-part (7):

**B. Situation du bien (8)****Adresse précise du bien**

N° voie Extension Type de voie

Nom de voie 6 Rue Gambetta Lieu-dit ou boîte postale

Code postal 42400 Localité SAINT-CHAMOND

**Superficie totale du bien** 00ha 05a 55ca**Références cadastrales de la ou les parcelles**

| Section | N° | Lieu-dit (quartier, arrondissement) | Superficie totale |
|---------|----|-------------------------------------|-------------------|
| BZ      | 51 | 6 RUE GAMBETTA                      | 00 ha 05 a 55 ca  |

Plan(s) cadastral(aux) joint(s) OUI  NON **C. Désignation du bien**Immeuble Non bâti  Bâti sur terrain propre  Bâti sur terrain d'autrui, dans ce cas indiquer nom et adresse du propriétaire Occupation du sol en superficie (m<sup>2</sup>)

| Terres    | Prés | Vergers | Vignes           | Bois                | Landes |
|-----------|------|---------|------------------|---------------------|--------|
| Carrières | Eaux | Jardins | Terrains à bâtir | Terrains d'agrément | Sol    |

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 042-214202079-20220704-DEC20220080-AU

Bâtiments vendus en totalité (9)

Surface construite au sol (m<sup>2</sup>)

Surface utile ou habitable (m<sup>2</sup>)

Nombre de Niveaux  :

Appartements  :

Vente en lot de volumes

Locaux dans un bâtiment en copropriété (10)

| N° du lot | Bâtiment | Etage | Quote-part des parties communes | Nature et surface utile ou habitable |                      | Le bâtiment est achevé depuis :                                   | Plus de 4 ans                   | <input checked="" type="checkbox"/> |
|-----------|----------|-------|---------------------------------|--------------------------------------|----------------------|---|---------------------------------|-------------------------------------|
| 4         |          | S/S   | 6 / 1000                        | Une cave                             |                      |   | Le bâtiment est achevé depuis : | Moins de 4 ans                      |
| 5         |          | S/S   | 6 / 1000                        | Une cave                             |                      | Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis : |                                 | Plus de 10 ans                      |
| 12        |          | RdC   | 81 / 1000                       | Un local commercial                  | 60,85 m <sup>2</sup> |   | Moins de 10 ans                 | <input type="checkbox"/>            |
|           |          |       |                                 |                                      |                      |   |                                 |                                     |
|           |          |       |                                 |                                      |                      |   |                                 |                                     |

En cas d'indivision, quote-part du bien vendu :

Droits sociaux (11)

Désignation de la société :

Désignation des droits :

Nature

Nombre

Numéro des parts

#### D. Usage et occupation (12)

##### Usage

habitation  professionnel  mixte  commercial  agricole  autre (préciser) :

##### Occupation

par le(s) propriétaire(s)  par un (des) locataire(s)  sans occupant  autre (préciser) :

*Le cas échéant, joindre un état locatif*

#### E. Droits réels ou personnels

##### Grevant les biens

OUI  NON

Préciser la nature

Indiquer si rente viagère antérieure :

#### F. Modalités de la cession

##### 1 - Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (en lettres et en chiffres)

TRENTE MILLE CINQ CENTS EUROS (30 500,00 EUR)

Dont éventuellement inclus :

Mobilier € Cheptel € Récoltes € Autres €

Si vente indissociable d'autres biens

Adresse précise du bien

(description à porter en annexe) :

##### Modalités de paiement :

comptant à la signature de l'acte authentique  à terme (préciser)

si commission, montant :  3 000,00 €

TTC  HT  A la charge de : Acquéreur  vendeur

Paiement en nature

Désignation de la contrepartie de l'aliénation

Evaluation de la contrepartie

Rente viagère

Montant annuel

Montant comptant

Bénéficiaire(s) de la rente

Droit d'usage et d'habitation (à préciser)

Evaluation de l'usage ou de l'usufruit

Vente de la nue-propriété (à préciser)

Echange

Désignation des biens reçus en échange

Montant de la soulte le cas échéant

Propriétaires contre-échangistes

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le

SLOX

ID : 042-214202079-20220704-DEC20220080-AU

Apport en société

Bénéficiaire

Estimation du bien apporté

Cession de tantième de terrains contre remise de locaux à construire

Estimation du terrain

Estimation des locaux à remettre

Location-accession – Estimation de l'immeuble objet de la location-accession

## 2 – Adjudication (13)

Volontaire  Rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire

Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation-partage

Date et lieu de l'adjudication Montant de la mise à prix €

## G. Les soussignés déclarent :

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1

Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et conditions indiqués (14)

A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et conditions indiqués

Nom, prénom de l'acquéreur (15) Monsieur Ahmed ABDELHAK

Profession (facultatif)

### Adresse

N° voie Extension Type de voie

Nom de voie 145 avenue Francis de Pressensé Lieu-dit ou boîte postale

Code postal 69200 Localité VENISSIEUX (RHÔNE)

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur (facultatif) (16)

Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F-2 des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A

A Lyon

Le 4 mai 2022

Signature et cachet s'il y a lieu

Marianne PREZIOSO

Notaire

62, Rue de Bonnel

69003 LYON

Tél. 04 78 55 91 10

Fax 04 78 02 23 10

## H. Rubrique à remplir si le signataire n'est pas le propriétaire (17) :

Nom, prénom Maître Marianne PREZIOSO

Qualité Notaire

### Adresse

N° voie Extension Type de voie 62 rue de Bonnel

Nom de voie Lieu-dit ou boîte postale

Code postal 69003 Localité LYON

## I. Notification des décisions du titulaire du droit de préemption (18) :

Toutes les décisions relatives à l'exercice du droit de préemption devront être notifiées :

A l'adresse du (des) propriétaire(s) mentionné(s) à la rubrique A

A l'adresse du mandataire mentionnée à la rubrique H, adresse où le(s) propriétaire(s) a (ont) fait élection de domicile

## J. Observations

## K. Cadre réservé au titulaire du droit de préemption :

VENTE Cts MONTAGNE/ABDELHAK/1033168/MP/FS/

St Chamond, le  
Décision de non préemption  
Le maire,  
Pour le maire et par délégation  
L'adjoint en charge de l'urbanisme

Jean-Luc DEGRAIX

# Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

## Liste des renvois figurant dans le formulaire

### (1) -

La déclaration ou la demande doit être établie en 4 feuillets et adressée au destinataire (cf. renvois (2), (3) et (4)) par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal, ou déposée contre décharge, ou transmise par voie électronique.

### (2) -

Si le bien est soumis au droit de préemption urbain, la déclaration ou la demande doit être adressée à la mairie de la commune où se trouve situé ce bien

### (3) -

Si le bien est compris dans une zone d'aménagement différé, la déclaration ou la demande est à adresser au maire de la commune où se trouve situé ce bien

### (4) -

Si le bien est compris dans une zone de préemption délimitée au titre de la législation sur les "espaces naturels sensibles des départements", la déclaration est à adresser au président du conseil départemental dans lequel se trouve situé ce bien.

### (5) -

Profession à renseigner selon la nomenclature INSEE des professions et catégories socio-professionnelles en 8 postes : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers, retraités, autres personnes sans activité professionnelle.

### (6) -

Le siège à indiquer dans cette rubrique (si le propriétaire est une personne morale) est celui du principal établissement ; lorsque la déclaration ou la demande est présentée par un établissement secondaire, le signataire devra en indiquer l'adresse à la rubrique H et remplir également la rubrique I.

### (7) -

Pour les immeubles en indivision, deux cas doivent être distingués :

- l'immeuble est soumis au droit de préemption urbain ou compris dans une zone d'aménagement différé : les cessions des droits indivis, même si ceux-ci ne représentent pas la totalité de l'immeuble, doivent faire l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner, sauf si elles sont consenties à l'un des co-indivisaires ;
- l'immeuble est compris dans une zone de préemption des espaces naturels sensibles des départements : n'est soumise à déclaration d'intention d'aliéner que la cession de l'ensemble des droits indivis représentant l'immeuble dans son entier, sauf pour le droit de préemption du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui est applicable à la cession de droits indivis sur un immeuble ou une partie d'immeuble bâti ou non bâti ainsi qu'à la cession de la majorité des parts d'une société civile immobilière lorsque le patrimoine de cette société est constitué par une unité foncière, bâtie ou non, sur la totalité ou certaines parties des zones de préemption créées par le conseil départemental ou le conservatoire.

### (8) -

Si la cession du bien entraîne une division parcellaire, indiquez là à cet endroit.

### (9) -

Bâtiments vendus en totalité ; les renseignements à fournir ne doivent porter que sur le bâtiment principal (la maison par exemple).

- la surface construite au sol ainsi que la surface utile ou habitable peuvent être indiquées approximativement ;
- les niveaux s'entendent, tant des étages proprement dits que des sous-sols, rez-de-chaussées ou combles le cas échéant
- locaux autres que des appartements : il s'agit des locaux principaux affectés à un usage autre que d'habitation (bureaux, magasins par exemple)

**(10) -**

Locaux dans un bâtiment en copropriété :

Nature des lots : précisez s'il s'agit d'un appartement, d'une cave, d'un box pour automobile, etc.

La surface utile ou habitable n'est à indiquer que pour les locaux principaux (appartements, bureaux, etc.)

**(11) -**

Droits sociaux (si cette rubrique doit être remplie, il est nécessaire de remplir également la rubrique précédente : "locaux dans un bâtiment en copropriété").

Désignation de la société : indiquez seulement sa dénomination, sa forme juridique (par exemple : société civile) ainsi que l'adresse de son siège, comme prévu à la rubrique A.

Nature des droits cédés : parts ou actions par exemple.

**(12) -**

Usage : il s'agit de l'usage actuel du bien.

Si vous souhaitez, en accord avec votre acquéreur, donner des indications sur l'usage futur qu'il entend conférer au bien, les faire figurer à la rubrique G.

**(13) -**

Adjudication :

Cette rubrique correspond à des cas dans lesquels la déclaration doit être obligatoirement établie par le notaire ou le greffier du tribunal compétent chargé de procéder à l'adjudication.

Au cas où l'adjudication serait faite sans qu'une mise à prix soit prévue, vous devez nécessairement évaluer le bien.

**(14) -**

Cette rubrique est à remplir lorsque le propriétaire fait exercice du "droit de délaissement" qui lui est offert par le code de l'urbanisme lorsque son bien est compris dans une zone d'aménagement différé ou soumis au droit de préemption urbain.

**(15) -**

Les renseignements concernant l'acquéreur doivent être obligatoirement fournis si la personne qui se propose d'acquérir l'immeuble l'exige : en effet, en cas de non utilisation aux fins prévues par les textes des biens acquis par préemption, l'ancien propriétaire et l'acquéreur évincé par la préemption disposent d'un droit de rachat préférentiel et, en cas de méconnaissance de ce droit, d'une action en dommages-intérêts.

**(16) -**

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur : vous pouvez préciser à cet endroit, en accord avec l'acquéreur, l'usage que ce dernier entend conférer au bien :

- maintien de l'usage actuel

- ou, au contraire, changement de cet usage, par exemple, conversion de bureaux en logements. Vous pouvez préciser également les conditions dans lesquelles l'acquéreur envisage de conférer cette destination au bien : en le laissant en l'état, en le réhabilitant, en édifiant une construction neuve, etc.

**(17) -**

Signataire autre que le propriétaire :

Qualité : mandataire, fondé de pouvoirs, gérant de la société propriétaire, etc.

Joindre à la déclaration ou à la demande une copie du pouvoir ou du mandat.

**Pour en savoir plus,**

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement – La Grande Arche - 92505 La Défense cedex  
standard +(33) 1 40 81 21 22

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

**VENDEURS**

1°) Monsieur François Louis Marie **MONTAGNE**, Agent commercial, demeurant à VICHY (03200) 21 rue de la Paix.

2°) Monsieur Louis-Xavier Marie **MONTAGNE**, retraité, époux de Madame Isabelle Marie Josèphe **JOURNAUD**, demeurant à CALUIRE-ET-CUIRE (69300) 26 A chemin de Crépieux.

3°) Monsieur Pascal Henri Marie **MONTAGNE**, Retraité, demeurant à LURE (42260) 342 rue Sainte Anne.

4°) Madame Sabine Germaine Marie **MONTAGNE**, enseignant chercheur, demeurant à LE VAL-SAINT-GERMAIN (91530) 66 rue du Village.

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le  le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des services fiscaux de la Direction Générale des Finances Publiques  
ID : 042-214202079-20220704-DEC20220080-AU

Département :  
LOIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Commune :  
SAINT-CHAMOND

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : BZ  
Feuille : 000 BZ 01

Échelle d'origine : 1/500  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 26/11/2019  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

ET DE GESTION CADASTRALE 8, Rue  
de la Convention 42023  
42023 SAINT ETIENNE  
tél. 04 77 47 62 60 -fax  
ptgc.loire@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

